

76
 Feuille de présence des Actionnaires
 à l'Assemblée générale du 26 Janvier 1859
 MM

	Nombre d'Actions	
Frapp Ed.	5	Ed. Frapp
Uhlmann, Marie Thérèse	5	ppr. H. Sourouille
Uhlmann, Anne Marie	5	ppr. H. Sourouille
Weber Dollfus	2	Weber Dollfus
Weiss, Emile	2	
Weber, V. S. & C.	2	
Vauchet Ed.	40	Ed. Vauchet
Weber, Docteur	16	D. Weber
Weiss Schumberger	8	W. Schumberger
Weber Emile	11	ppr. Emile Weber 862. Weiss
Witz, Henri	3	Henry Witz
Witz Greuter	56	
Wahl See, J.	10	
Weiss Jacq.	7	
Zurcher Jean	11	
Zurcher Charles	3	
Ziegler Henri	5	
Zeller Gertr.	11	ppr. Zeller Gertr., Ed. Zeller
Zetter Gertr.	6	M ^{me} G. Zetter
Zindel, Henri	10	

77
 Rapport
 présenté par Monsieur Sandberg, Président du Conseil d'Administration
 à l'Assemblée générale des Actionnaires
 du 26 Janvier 1859.

Messieurs

La marche du Comptoir d'Escompte est toujours prospère; le chiffre de ses opérations a un peu augmenté; cependant les produits de l'exercice 1858, dont nous avons l'honneur de vous rendre compte ont sensiblement diminué, comparativement à ceux de l'année précédente; toutefois ils sont encore satisfaisants.

Cette diminution résulte uniquement de l'abaissement du taux de l'escompte qui à la fin de 1857 se trouvait très élevé par suite de la crise monétaire, tandis que dans le courant de l'année 1858 & encore aujourd'hui la grande abondance du numéraire l'a ramené à un chiffre très bas.

Il n'y a pas lieu de se plaindre de cet état de choses, puisqu'il est le signe d'une grande confiance, toujours favorable aux affaires; car tout le monde profite plus ou moins de la prospérité générale, qui espérons le bien, sera favorisée par le maintien de l'état de paix actuel.

Les opérations du Comptoir pendant le dernier exercice se résument ainsi qu'il suit:

Le chiffre des opérations de l'année s'est élevé à la somme de
 f 29381885.62 représentée par l'entrée en portefeuille de 58693 Effets.

Le total des sommes escomptées est de
 f 12856773.98 & celui des effets remis en compte courant & à l'encaissement se porte à
 " 16525111.64

f 29381885.62 somme égale.

Les frais généraux demeurés audessous des prévisions du budget, se sont élevés à
 f 33396.17. Les mêmes causes indiquées dans le dernier compte rendu ont amené une faible augmentation dans ce chiffre.

Sur la somme de
 f 12991.70. passés dans l'exercice 1857 au compte d'effets en souffrance & représentant 50% de la somme de f 25983.40. pour laquelle le Comptoir était compromis dans le dit exercice, il est rentré pendant l'année 1858
 " 10787.80. ce qui réduit le compte des effets en souffrance à
 f 2203.90. au 31 Décembre 1858.

Ainsi se trouve réalisé en grande partie l'espoir inouï dans le compte rendu de 1857 & nous espérons que ce dernier chiffre pourra encore être sensiblement réduit.

Les bénéfices de l'exercice 1858 se sont élevés à
 f 56334.91. Aux termes de l'Art 24 des Statuts il doit être prélevé sur ces bénéfices une somme suffisante pour distribuer aux actionnaires un dividende

équivalent à 4% du capital versé, soit

f 32000. -

f 24334.91. Sur l'excédant la moitié au moins doit être attribuée au fonds de réserve.

Le Conseil d'Administration a fixé, sauf votre approbation, le dividende complémentaire à 1 1/2% ce qui porte la répartition pour l'année à 5 1/2%. M^{rs} les actionnaires ayant déjà touché en Juillet dernier 2%, recevront encore actuellement 3 1/2% soit 17.50 par action pour solde de cet exercice.

La moitié de l'excédant ci dessus établi, plus la fraction, ensemble f 12334.91. seront portés au compte de réserve, ce qui en porte le total à f 79069.02.

Nous aurons, Messieurs, aux termes de l'art 29 des Statuts à procéder au renouvellement des tiers du Conseil d'Administration & du Conseil de Censure, désigné par le rang d'ancienneté. Nous aurons encore à pourvoir au remplacement de deux autres membres distingués de l'Administration, subitement enlevés par la mort & dont le concours était bien utile à notre établissement: Monsieur A. Coudray membre du Comité de Censure & Monsieur Emile Dollfus membre du Conseil d'Administration.

Les membres sortants par rang d'ancienneté sont:

M^{rs} Ed. Naucher

Jules Kochlin

J^{rs} Mtig Kochlin

J^{rs} Kochlin Dollfus

Administrateurs

M^r J^{rs} Mantz

Censeurs

Le Conseil nous propose la réélection des membres sortants & la nomination de Monsieur Jules Gab. Gros, comme administrateur en remplacement de M^r Emile Dollfus & de Monsieur Jean de S^r Schoen, comme censeur en remplacement de M^r A. Coudray.

Comme conclusion de ce qui précède nous avons l'honneur de vous proposer:

- 1^o L'approbation du compte ci dessus ren du
- 2^o La fixation à 1 1/2% du dividende complémentaire, lequel ainsi que le dividende obligatoire pour le 2^e semestre de 1858, seront payables dès demain à la Caisse du Comptoir contre la présentation des titres
- 3^o Enfin de voter, par liste de scrutin, le renouvellement des tiers sortant du Conseil d'Admin^{rs} & du Comité de censure & le remplacement des deux Membres d'ici d'is.

Avant de passer à la discussion & à la délibération des propositions qui nous sont soumises, le Comité de censure nous présentera par l'organe de l'un de ses membres, ses observations sur la régularité de la marche du Comptoir & sur l'observation des Statuts.

Nous prions Monsieur Mantz de vouloir bien prendre la parole.

Le Président du Conseil d'Administration

J. Dollfus
3

Rapport

fait par Monsieur Mantz, au nom du Comité de Censure.

Messieurs

Ainsi que votre règlement nous le prescrit, nous nous sommes rendus aux réunions mensuelles du Conseil d'Administration & nous nous sommes aussi assurés que le bon ordre dans le travail des bureaux ne laissait rien à désirer.

L'attention scrupuleuse du Comité d'Escompte & de Monsieur le Directeur à l'examen des valeurs présentées à l'escompte, nous a valu toute pureté cette année; nous devons les en féliciter.

Les dépenses sont demeurées au dessous des fixations du budget. Elles s'élèvent à f 33396.17. Le bénéfice est de f 56334.91.

S'il est de f 29042.90. au dessous de celui de l'année dernière, cela provient uniquement de la différence du taux de l'escompte de la Banque pendant cette année.

Sur la somme de f 12991.70. payée à l'exercice de 1857 au compte des effets en souffrance & représentant 50% de la somme pour laquelle le Comptoir était compromis, il est resté pendant 1858 f 10787.80. ce qui réduit les effets en souffrance à f 2203.90.

En conformité de l'art. 24 des Statuts, le Conseil d'Administration a fixé la répartition suivante: f 32000 - aux actionnaires pour le dividende obligatoire de 4%, plus
" 12000 - f dividende complémentaire, ce qui porte le revenu à f 27.50 par action, soit 5 1/2%. Il a été porté au fonds de réserve f 12334.91.

Nous vous proposons Messieurs de voter des remerciements pour le zèle & la sollicitude constants avec lesquels Messieurs les Administrateurs & Monsieur le Directeur président aux travaux du Comptoir & le rendent ainsi utile aux nombreux intérêts qu'il est appelé à satisfaire.

Cette année a été d'un autre côté bien douloureuse par les deux pertes que votre Conseil d'Administration a souffertes par la mort de Monsieur Emile Dollfus & de Monsieur A. Coudray.

Il ne nous appartient pas de nous retrahir ici le mérite respectif de ces deux membres éminents & si regrettés, pour lesquels nous conserverons toujours un souvenir de haute estime & de sincère regret.

Au nom du Comité de Censure

J. Mantz